

**GROUPE DE REDACTION AD HOC SUR LE CRIME ORGANISEE TRANSNATIONAL  
(PC-GR-COT)**

**1<sup>ère</sup> Réunion**

**24-26 juin 2013**

**Conseil de l'Europe,  
Bureau de Paris – Salle 1**

**Rapport sommaire de la réunion**

**Document préparé par la Direction Générale  
des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit**

**Bref Avant-propos**

**Le PC-GR-COT :**

- a élu Mme Lorena Bachmaier Winter Présidente ;
- a adopté l'ordre du jour ;
- a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant les raisons de traiter la question du crime organisé transnational;
- a déterminé les principaux travaux et instruments légaux du Conseil de l'Europe à prendre en considération dans l'élaboration d'un futur document de politique générale en matière de criminalité organisée transnationale ;
- a examiné les informations présentées par l'expert scientifique du PC-GR-COT sur les tendances actuelles en Europe en matière de criminalité organisée transnationale ;
- a tenu une discussion concernant les principales questions d'actualité relatives au crime organisé transnational dans une perspective transversale ;
- a examiné et défini le champ d'application et la structure de la rédaction d'un Livre blanc ;
- a identifié et s'est accordé sur les principaux champs du crime organisé transnational à développer dans le Livre blanc ;
- a envisagé la présentation d'un avant-projet de Livre blanc lors de sa prochaine réunion.

1. Le Groupe de rédaction ad hoc sur le crime organisé transnational (PC-GR-COT) a tenu sa première réunion à Paris du 24 au 26 juin 2013. La liste des participants est annexée au présent rapport (Annexe II).

#### **I & II. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

2. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il apparaît en Annexe I.

#### **III. Election du Président**

3. Le PC-GR-COT a élu Mme Lorena Bachmaier Winter comme Présidente pour la durée du mandat du Groupe de rédaction ad hoc.

#### **IV. Information fournies par le Secrétariat**

4. M. Carlo Chiaromonte, Chef de la Division de Droit pénal, a fourni au Groupe des informations concernant la mise en place du PC-GR-COT : il a été estimé que, au niveau pan-européen (47 États), l'élaboration d'une approche stratégique intégrée de lutte contre la grande criminalité organisée transnationale et l'identification de réponses communes aux menaces majeures pour la primauté du droit et la sécurité des citoyens devait être considérée comme un exercice utile. Discuter de cette question d'une manière transversale et interdisciplinaire est par ailleurs important pour aboutir à des résultats plus coordonnés et effectifs.
5. Il a également présenté le mandat du PC-GR-COT tel qu'adopté par le Comité des Ministres le 21 novembre 2012, en se concentrant sur les principales tâches confiées au Groupe et notamment la préparation d'un Livre Blanc, devant être examiné par le Comité des Ministres, après validation par le CDPC, sur certaines tendances et évolutions de la criminalité organisée transnationale, au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe (CdE), pouvant être considérées comme prioritaires. Il a présenté les autres membres de la Division du droit pénal : M. Oscar Alarcón, Secrétaire du PC-GR-COT, et M. Laurent BRAULIO, Responsable des programmes de coopération policière.

#### **V. Considérations préliminaire sur le crime organisé transnational**

6. Chaque représentant(e) du PC-GR-COT s'est présenté(e).
7. Le PC-GR-COT a pris note de la présentation faite par l'expert scientifique, M. Michael LEVY, sur les tendances actuelles et les développements en Europe en matière de criminalité organisée transnationale et a discuté des principaux points du rapport.
8. Le PC-GR-COT :
  - a) a pris note des principaux travaux déjà réalisés par le CdE dans le domaine du crime organisé transnational et des instruments juridiques existants qui devront être pris en considération lors de la rédaction du Livre Blanc ;
  - b) s'est accordé sur l'absence de nécessité de nouvelles conventions, mais sur la nécessité de procéder à une évaluation globale et coordonnée des outils existants pour identifier les lacunes en matière de criminalité organisée transnationale en vue de les surmonter ;
  - c) a examiné l'objectif du Livre blanc et a conclu entre autre qu'il ne devra pas fournir de définition de la criminalité organisée transnationale, puisque cela n'est pas inclus dans le mandat.

#### **VI. Table Ronde**

9. Les représentants du PC-GR-COT ont présenté lors d'un tour de table les principaux sujets qui, selon eux, devraient être abordés par le Groupe de rédaction ad hoc et qu'ils avaient déjà précédemment soumis par écrit au Secrétariat.

10. Les représentants des différents organes de surveillance du CdE ont présenté les principales activités menées dans leur travail de suivi, en se concentrant sur la perspective transnationale du crime organisé. Leur contribution aux travaux du Groupe a été très appréciée et considérée comme essentielle dans l'identification des éventuels domaines couverts par le Livre Blanc. Ils ont également salué la valeur ajoutée que représente le fait de se réunir ensemble et de travailler d'une manière multidisciplinaire.
12. Le Groupe de rédaction ad hoc a examiné quelques bons exemples de coopération judiciaire en matière criminelle, telle que le Réseau Judiciaire Européen (RJE) aussi bien que le Réseau Ibéro-Américain pour la Coopération juridique internationale (IberRed), qui est un outil de coopération, tant en matière civile que criminelle, à la disposition des opérateurs judiciaires de 22 pays ibéro-américains (incluant l'Espagne, le Portugal et l'Andorre) et de la Cour Suprême de Porto-Rico.
13. A la lumière des discussions, le PC-GR-COT a identifié un certain nombre de sujets devant être présents dans son travail :
  1. Investigations proactives : aux niveaux national et international et la possibilité de mettre en place des organes spécialisés pour traiter le crime organisé transnational;
  2. Equipes d'enquête conjointes : l'idée d'étendre ce modèle à travers les Etats membres du Conseil de l'Europe a été avancée ;
  3. Produits du crime : recouvrement d'avoirs, partage des biens et gestion. Identification des lacunes, établissement de bonnes pratiques et rédaction des lignes directrices relatives à la confiscation.
  4. Protection des témoins et collaborateurs de justice : bien qu'il y ait divers instruments légaux du CdE, les témoins restent menacés et souvent réticents à coopérer. Il est nécessaire de comprendre pourquoi les instruments existants ne sont pas correctement mis en œuvre. Besoin d'améliorer les programmes de protection entre les différents pays. La Recommandation du Conseil de l'Europe de 2005<sup>1</sup> pourrait être révisée si nécessaire ;
  5. Collecte de preuves lors d'enquête transnationales : une réflexion doit être menée sur la question d'étendre l'ordre d'enquête européen au niveau pan-Européen ;
  6. La question d'avoir des unités centralisées dans chaque pays a également été discutée par le Groupe de rédaction ad hoc. Il n'y avait pas d'approche commune sur cette question spécifique, laquelle dépend notamment de la structure institutionnelle de chaque pays ;
  7. Le niveau de protection des juges et des enquêteurs a également été examiné ;
  8. L'importance de construire des réseaux et des contacts personnels avec le secteur privé également, qui est aujourd'hui un composant essentiel d'un potentiel contrôle du crime organisé ;
  9. Preuves numériques dans les enquêtes au niveau international et en matière de coopération internationale, et plus particulièrement leur adéquation, leur efficacité et leur contrôle ;
  10. Une synergie entre les entités administratives et les unités de maintien de l'ordre, dans l'approche administrative du contrôle du crime organisé par exemple ;
  11. Le manque d'outils de partage d'informations sur les poursuites, la responsabilité pénale des personnes morales, les sanctions disponibles et leur effet dissuasif ;
  12. Incitations et de dissuasions dans les indicateurs de performance des juges, procureurs et enquêteurs travaillant sur les affaires de criminalité organisée transnationale ;
  13. Amélioration l'entraide judiciaire et la coopération internationale ;

---

<sup>1</sup> Recommandation Rec(2005)9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection des témoins et collaborateurs de justice (adoptée par le Comité des Ministres le 20 avril 2005 lors de la 924<sup>ème</sup> réunion des Délégués des Ministres).

14. L'utilisation des techniques spéciales d'enquête : il a été fait référence à la conférence sur ce sujet qui s'est tenue en mai 2013 à Strasbourg<sup>2</sup> et l'éventualité d'une mise à jour de la Recommandation Rec(2005)10 du Comité des Ministres aux Etats membres relative aux « techniques spéciales d'enquête » en relation avec des infractions graves y compris des actes de terrorisme a également été envisagée.

## **VII. La rédaction du Livre Blanc sur le crime organisé transnational**

- 14 Sur la base des questions susmentionnées, le PC-GR-COT a identifié et s'est accordé sur différents thèmes qui devront être d'avantage développés dans le Livre Blanc :

### **I. Améliorer l'entraide judiciaire et la coopération internationale en matière criminelle**

- i. Mise en place du réseau judiciaire de contacts (sur le modèle du RJE et IberRed) ;
- ii. Possible promotion des équipes d'enquête conjointe ;
- iii. Prise en compte des défis et des difficultés concernant les poursuites contre les personnes morales ;
- iv. Démarche plus proactive en matière d'enquête (meilleur partage d'information d'une manière moins formelle).

### **II. Avoirs / Confiscation :**

1. Gel ;
2. Confiscation ;
3. Partage d'avoirs ;
4. Gestion ;
5. Coopération internationale
6. Formation (bonnes pratiques et lignes directrices)

Cette question reste d'actualité puisqu'elle n'a pas été correctement réglée. Le modèle de l'Union européenne pourrait être amélioré ou davantage développé au niveau pan-Européen. Le Livre Blanc devrait tenter d'expliquer comment faire cela, et proposer la mise en place d'une base de données centrale des comptes bancaires (*central database banking account register*) pour les Etats membres du Conseil de l'Europe.

### **III. Lacunes dans le programme de protection des témoins :**

Malgré l'existence de programmes d'échange, de plateformes et de la recommandation du CdE (Recommandation Rec(2005)9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection des témoins et des collaborateurs de justice), il est important d'évaluer la bonne mise en œuvre de ces outils.

### **IV. Amélioration des mesures d'enquête spéciales :**

Une attention particulière devrait être portée aux enquêtes et appareils électroniques qui entraînent des preuves numériques dans le domaine de la cybercriminalité.

### **V. Les synergies entre les autorités administratives et les unités de droit pénal :**

Il s'agit ici du point clef en ce qui concerne l'efficacité d'une action (préventive) coordonnée contre le crime organisé transnational. Les autorités administratives jouent un rôle important dans l'identification des groupes criminels organisés qui infiltrent les Etats et les activités privées, notamment pour blanchir leur argent.

---

<sup>2</sup> Conférence internationale sur "L'utilisation des techniques spéciales d'enquête dans la lutte contre le terrorisme et les autres formes d'infractions graves" (Strasbourg, 14-15 mai 2013), organisée par le Conseil de l'Europe en étroite collaboration avec les Nations Unies, la Ligue des Etats Arabes et l'OSCE.

## **VI. Questions diverses :**

Le Groupe a également identifié d'autres problématiques qui pourraient également être traitées :

- Le renforcement de la confiance mutuelle dans la lutte contre le crime organisé transnational;
- La nécessité d'un financement adéquat pour la lutte contre le crime organisé transnational;
- La poursuite des activités de renforcement des capacités ;
- La signature / ratification des traités relatifs au crime organisé transnational et la révision des réserves faites à ces traités par les Etats membres ;
- La consolidation des activités de suivi en relation avec le crime organisé transnational et la nécessité de renforcer les synergies entre les différentes entités existantes (le PC-GR-COT est un exemple de bonne pratique à cet égard) ;
- Le recueil sous forme de manuel (pas nécessairement imprimé) des normes contenues dans les textes internationaux relatives à la criminalité organisée transnationale.

- 15 Le PC-GR-COT a approuvé la nécessité d'inclure des remarques préliminaires sur les sujets suivants : l'utilité (ou non) de cet exercice, l'excellent travail réalisé par les différents organes de contrôle, la nécessité d'une approche plus coordonnée sur les questions liées au crime organisé transnational au sein des Etats membres du CdE, ainsi que d'autres dispositions relatives à une approche proactive.
- 16 Les membres du Groupe de rédaction ad hoc ont décidé que le Livre Blanc devra également contenir des exemples concrets de faible coopération dans la lutte contre la criminalité organisée transnationale, qui illustreront la raison d'être du Livre Blanc.

## **VIII. Divers**

- 17 Le PC-GR-COT :
- a accepté de contacter les représentants du CDPC en vue de les tenir informés des résultats de la première réunion ;
  - a pris note du plan de travail et de la méthodologie à suivre pour la présentation du Livre Blanc ;
  - a décidé de présenter un avant-projet de Livre Blanc lors de sa prochaine Réunion pour servir de base aux discussions.
- 18 La prochaine réunion du PC-GR-COT a été fixée au 28-30 octobre 2013.

## ANNEXE I – Projet d’ordre du jour de la 1ère Réunion du PC-GR-COT

Strasbourg, 13 juin 2013

PC-GR-COT (2013) OJ FR

### **GROUPE DE REDACTION AD HOC SUR LE CRIME ORGANISE TRANSNATIONAL (PC-GR-COT)**

Paris, 24 juin 2013, 10 h. - 26 juin 2013, 13 h.

Bureau du Conseil de l’Europe, 55 av. Kléber / Salle 1

#### **PROJET ODRE DU JOUR**

---

<b>1. OUVERTURE DE LA RÉUNION</b>	
La réunion sera ouverte à 10h par M. Carlo Chiaromonte, Chef de la Division du Droit Pénal, Département de Lutte contre la Criminalité, Direction Générale des Droits de l’Homme et de l’Etat de Droit.	
<b>2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR</b>	
Le Groupe de rédaction Ad hoc sur le crime organisé transnational (PC-GR-COT) est invité à adopter l’ordre du jour de cette première réunion et à décider de l’ordre des travaux.	PC-GR-COT (2013)OJE
<b>3. ELECTION DU PRESIDENT</b>	
Les membres du PC-GR-COT sont invités à élire leur président.	
<b>4. INFORMATION DU SECRETARIAT</b>	
4.1 Mandat du Comité européen pour les Problèmes Criminels	<a href="#">CDPC ToR</a>
4.2 Mandat du PC-GR-COT	<a href="#">PC-GR-COT ToR</a>
4.3 Dernière réunion du CDPC, 28-31 Mai 2013	<a href="#">List of Decisions</a>
Les membres du PC-GR-COT sont invités à prendre note aux informations fournies par le Secrétariat quant aux raisons principales qui ont mené à la création de ce groupe ainsi qu’à ses résultats attendus.	

<b>5. PRELIMINARY CONSIDERATION ON TRANSNATIONAL ORGANISED CRIME / CONSIDERATIONS PRELIMINAIRE SUR LE CRIME ORGANISE TRANSNATIONAL</b>	
<p>5.1 <i>Présentation des membres, des participants et des observateurs du PC-GR-COT</i></p> <p>Chaque membre du groupe présent à la réunion, à la fois les participants et les observateurs, est invité à se présenter brièvement et à exposer son champ d'activité en relation avec le crime organisé transnational.</p> <p>5.2 Présentation par des experts des tendances actuelles et des principaux problèmes en Europe en matière de crime organisé transnational</p> <p>L'expert scientifique est invité à présenter son document de travail, qui constitue la base pour l'ouverture des débats sur le sujet du crime organisé transnational.</p> <p>5.3 Discussion</p>	<p><a href="#">PC-GR-COT (2013)3</a> <a href="#">PC-GR-COT (2013)2</a></p>
<b>6. ROUND TABLE / TABLE RONDE</b>	
<p>6.1 Présentation des sujets de discussion soumis au Secrétariat à traiter par le PC-GR-TOC:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque membre du PC-GR-TOC est invité à présenter ses propositions écrites soumises préalablement au Secrétariat;</li> <li>• Chaque membre est également invité à développer ces propositions durant la table ronde, notamment en mentionnant des exemples de pratiques nationales reliées au crime organisé transnational, i.e. sous une perspective transnationale.</li> </ul> <p>6.2 Présentation du travail effectué par chaque participant/observateur dans le domaine du crime organisé transnational :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque participant et observateur du PC-GR-TOC est invité à présenter son organe/institution de suivi aux membres du Groupe de rédaction Ad hoc ;</li> <li>• Chaque participant et observateur est également invité à fournir des informations relatives aux issues transversales quant à la perspective transnationale du crime organisé.</li> </ul> <p>6.3 Discussion</p>	<p><a href="#">PC-GR-COT (2013)1</a> <a href="#">Reference Documents</a></p>

<b>7.</b>	<b>REDACTION D'UN LIVRE BLANC SUR LE CRIME ORGANISE TRANSNATIONAL</b>	
7.1	<p>Principaux éléments à inclure dans le projet de Livre Blanc</p> <p>Les membres du groupe sont invités à identifier la structure du Livre Blanc sur les évolutions sélectionnées et les développements du crime organisé transnational dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, particulièrement en s'attachant à identifier les éventuelles lacunes dans la coopération en matière de droit pénal et en fournissant des recommandations quant à une éventuelle action du Conseil de l'Europe à cet égard.</p>	
7.2	Discussion	
<b>8. DIVERS</b>		
8.1	Prochaine réunion du PC-GR-COT (28-31 Octobre 2013)	
8.2	Divers	



## **ANNEXE II - Liste des participants à la 1<sup>ère</sup> réunion du PC-GR-COT**

### **LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**

#### **MEMBERS OF PC-GR-COT / MEMBRES DU PC-GR-COT**

##### **AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Mr Ravan Vagif JABIYEV

Senior lawyer at the Legal Support Department, Ministry of National Security of Republic of Azerbaijan /  
*Juriste Senior au sein du Service Juridique du Ministère de la Sécurité Nationale de la République d'Azerbaïdjan*

##### **BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Mr Edin JAHIĆ

Chief of the Section for Fighting Organized Crime and Corruption, Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina /

*Chef de la Section de Lutte contre la Criminalité Organisée et la Corruption, Ministère de la Sécurité de Bosnie-Herzégovine*

Ministry of security of Bosnia and Herzegovina / *Ministère de la Sécurité de Bosnie-Herzégovine*

Trg Bosne i Hercegovine 1, Sarajevo 71 000

Bosnia and Herzegovina / *Bosnie-Herzégovine*

##### **CROATIA / CROATIE **apologized / excusé****

Mr Tihomir KRALJ

Assistant Director of the Customs Administration / *Directeur adjoint de l'administration des douanes*

Member of the European Committee on Crime Problems (CDPC) / *Membre du Comité européen pour les problèmes criminels*

##### **CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHÈQUE**

Ms Julie BUZALKOVA

Desk officer at the Security Policy Department, Ministry of the Interior of the Czech Republic / *Agent du Département de la Politique de Sécurité, Ministère de l'Intérieur de la République tchèque*

Nad Štolou 3, 170 34 Praha 7, Czech Republic / *République tchèque*

##### **DENMARK / DANEMARK**

Mr Poul GADE

Chief Prosecutor, East Jutland Police, Aarhus / *Procureur general, East Jutland Police, Aarhus*

Dep. for Organized Crime, East Jutland Police, DK 8000 Aarhus C / *Département du Crime Organisé, East Jutland Police*

##### **GERMANY / ALLEMAGNE**

Mr Christian SCHIERHOLT

Chief Senior Public Prosecutor / *Procureur General en Chef*

Prosecutor General's Office Celle / *Bureau du Procureur Général*

Central Unit Organised Crime and Corruption / *Unité Criminalité organisée et Corruption*

Contact Point of European Judicial Network / *Point de contact du réseau européen judiciaire*

## **GREECE / GRÈCE**

Mr Ioannis ANDROULAKIS  
University lecturer / *Maître de conférences*  
Special/unofficial Advisor / *Conseiller spécial/non-officiel*  
Attorney-at-Law / *Avocat*  
Faculty of Law, University of Athens / *Faculté de Droit, Université d'Athènes*  
35 P. Kalliga Str., 11473 Athens, Greece / *Athènes, Grèce*

## **ITALY / ITALIE**

Mr Filippo SPIEZIA  
Deputy Antimafia National Prosecutor at Italian Antimafia Directorate-Rome /  
*Substitut du Procureur National contre la Mafia au sein de la Direction Générale contre la Mafia*  
EJN Contact Point and National Correspondent of Eurojust / *Point de contact RJE et Correspondant national Eurojust*  
Member of Group of Expert on THB / *Membre du Groupe d'Experts THB-GRETA*  
Italian Ministry of Justice, Arenula street, Rome / *Ministère de la Justice Italien, Rome*  
Italian Antimafia Directorate, Roma, Giulia Street, n. 6, Italy / *Direction Générale Italienne contre la Mafia, Rome, Italie*

## **RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE**

Mr Dmitry SHALYAGIN  
Chair of Human Rights & International Law, Moscow University of the Ministry of Interior of the Russian Federation / *Président du Département Droits de l'Homme et Droit international, Université de Moscou du Ministère de l'Intérieur de la Russie*  
12, Akademika Volgina St., Moscow, 117997, Russia / *Moscou, Russie*

## **SERBIA / SERBIE**      **apologized /excusé**

Mr Jovan ĆOSIĆ  
Head of the Department for normative affaires / *Chef du department des activités normatives*  
Ministry of Justice and State Administration of the Republic of Serbia / *Ministère de la Justice et Administration de l'Etat de la République serbe*  
22 – 26 Nemanjina str., 11000 Belgrade, Serbia / *Serbie*

## **SPAIN / ESPAGNE**    **President of the PC-GR-COT/ Présidente du PC-GR-COT**

Prof. Dr. Lorena BACHMAIER WINTER  
Complutense University, Madrid / *Université de Complutense, Madrid*  
Law Faculty, Procedural Law Department / *Faculté de Droit, Département de droit procédural*  
Avda. de Séneca, 2, Ciudad Universitaria,  
E-28040 Madrid Spain/Espagne

## **TURKEY/ TURQUIE**

Mr Omer ERSOY  
Superintendent, International Relations Branch of Anti-Smuggling and Organized Crime Department of Turkish National Police / *Commissaire, Service des relations internationales, Département de Lutte contre le Trafic et le Crime Organisé de la Police nationale turque*

## Other participants / Autres participants

### **European Committee on Crime Problems (CDPC) / Comité Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC)**

Mr Lorenzo SALAZAR, **President / Président**  
Direttore dell'Ufficio I - Affari Legislativi ed Internazionali  
Direzione Generale della Giustizia Penale  
Dipartimento per gli Affari di Giustizia  
Ministero della Giustizia  
Via Arenula 70 - 00186 Roma

### **Committee of Experts on the Evaluation of Anti-Money Laundering and the Financing of Terrorism (MONEYVAL) /**

*Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL)*

Mrs Elzbieta FRANKOW-JASKIEWICZ  
Law enforcement expert / *Expert juridique*  
Ministry of Finance / *Ministère des Finances*  
ul. Świętokrzyska 12, 00-916, Warsaw, Poland / *Varsovie, Pologne*

### **Committee of Experts on the Operation of European Conventions on Co-operation in Criminal Matters (PC-OC) /**

*Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC)*

Ms Selma DE GROOT  
Legal adviser, International Legal Cooperation in Criminal Matters Division, Ministry of Justice and Security, the Netherlands /  
*Conseiller juridique, Coopération juridique internationale sur les problèmes criminels, Ministère de la Justice et de la Sécurité, Pays Bas*  
Turfmarkt 147, Postbus 20301, NL - 2500 The Hague / *La Haye*

Mr Erik VERBERT  
Deputy Legal Adviser, Central Authority, DG Legislation, Ministry Federal Public Service Justice / *Conseiller juridique adjoint, Autorité centrale, DG Législation, Ministère du service public fédéral Justice*  
(Mail) 115 Boulevard de Waterloo  
(Visit) 4 place de Louvain, B - 1000 Brussels / *Bruxelles*

### **Committee of Experts on Terrorism (CODEXTER) / Comité d'Experts sur le Terrorisme (CODEXTER)**

Mr Antonios PAPAMATTHAIYOU **apologized /excusé**  
Public Prosecutor, Thessaloniki First Instance Court / *Procureur general, Tribunal de Première instance de Thessaloniki*  
Ministry of Justice, Transparency and Human Rights / *Ministère de la Justice, Transparence et Droits de l'Homme*

### **Convention Committee on Cybercrime (T-CY) / Comité de la Convention Cybercriminalite (T-CY)**

Mr Markko KUNNAPU  
T-CY Chair / *Président du T-CY*  
Adviser, Criminal Police Department, Ministry of Justice, Estonia / *Conseiller, Département de police criminelle, Ministère de la Justice, Estonie*

Tõnismägi 5A, 15191 Tallinn, Estonia / *Estonie*

**Co-operation Group to Combat Drug Abuse and Illicit Trafficking in Drugs (Pompidou Group) /**  
*Groupe de coopération sur la lutte contre l'abus et le trafic de drogues (Groupe Pompidou)*

Mr Rene KARSTENS  
Federal judicial police / *Police judiciaire fédérale*  
Nussbaumstrasse 29, 3003 Bern

**Group of Experts on Action against Trafficking in Human Beings (GRETA) /**  
*Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains*

Mr Nicolas Le COZ  
Minister of the Interior, Directorate General National Gendarmerie, Judicial Police Branch, Judicial Police Bureau, Organised Crime and Specialised Delinquency Section /  
*Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la gendarmerie nationale, Sous-Direction de la Police Judiciaire, Bureau de la police judiciaire, Section "Criminalité organisée et délinquance spécialisée"*  
CS 60003, 4 rue Claude Bernard, 92136 Issy-Les-Moulineaux cedex

**Group of States against Corruption (GRECO) / Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO)**

Ms Elena KONCEVICIUTE  
International Relations Officer / *Agent des Relations Internationales*  
International Cooperation Division / *Division de la Coopération Internationale*  
Special Investigation Service / *Service d'Investigation Spéciale*  
A. Jakšto 6, 01105 Vilnius

**OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE /**  
**OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**MEXICO / MEXIQUE**

Mme. Erica CERVANTES ALBARRAN  
Attaché for Legal Affairs / *Attaché Legal*  
Office for Europe of the Attorney General of Mexico / *Bureau du Procureur Général de Mexique*  
Embassy of Mexico  
Carrera de San Jerónimo 46, 5º piso  
28014, Madrid  
SPAIN

**EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE**

Ms Adrianna MIEKINA  
European Commission / *Commission européenne*  
DG Home Affairs / *DG Affaires intérieures*  
Dir. A: Internal Security / *Dir. A: Sécurité Intérieure*  
Unit A2 - Fight against organised crime / *Unité A2 – Lutte contre le crime organisé*  
Office: rue Luxembourg 46, 3/139

**I.C.P.O. INTERPOL / INTERPOL O.I.P.C**

Mr Jassim AL-SULAITI  
Criminal Intelligence Officer / *Officier de renseignement Criminel*  
Economic and Financial Crimes Sub-Directorate / *Sous-Direction de Criminalité économique et financière*  
INTERPOL General Secretariat  
200 Quai Charles de Gaulle  
69006 Lyon, France

**SCIENTIFIC EXPERT / EXPERT SCIENTIFIQUE**

Mr Michael Levi, PhD, DSc(Econ), AcSS, FLSW  
Professor of Criminology / *Professeur de criminologie*  
Cardiff University / *Université de Cardiff*  
Glamorgan Building, King Edward VII Avenue, Cardiff CF10 3WT

**CONSULTANT / CONSULTANT**

Dr Lincoln TSANG  
Partner at Arnold & Porter LLP  
Tower 42  
25 Old Broad Street  
EC2N 1HQ LONDON  
United Kingdom

**SECRETARIAT GENERAL OF THE COUNCIL OF EUROPE /  
SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**DIRECTORATE GENERAL HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW /  
DIRECTION GENERALE DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT**

Mr Carlo CHIAROMONTE  
Head of Criminal Law Division / *Chef de Division du Droit Pénal*  
Council of Europe, Agora, Strasbourg, France

Mr Oscar ALARCÓN JIMÉNEZ  
Co-Secretary of the CDPC/ *Co-Sécretaire du CDPC*, **Secretary of PC-GR-COT / *Sécretaire au PC-GR-COT***  
Council of Europe, Agora, Strasbourg, France

Mr Laurent BRAULIO  
Programme Police leader / *Leader Programme Police*  
Council of Europe, Agora, Strasbourg, France

Ms Irina TALIANU  
Administrator to Moneyval / *Administrateur de Moneyval*  
Council of Europe, Agora, Strasbourg, France

**Interpreters / Interprètes**

Ms Eline AITKEN  
Ms Shan BENSON  
Ms Léa OUEDRAOGO